

**LISTE DES ANNEXES AU PROCES-VERBAL DE TRANSFERTS DE BIENS
LIES AUX ANCIENNES COMPETENCES**

VILLE DE LE PRADET

- Annexe n° 1 : Assainissement - poste de refoulement Forum, impasse de la Farandole
- Annexe n° 2 : Assainissement - poste de refoulement Esquirol, avenue Ganzin
- Annexe n° 3 : Assainissement - poste de refoulement Garonnaises, lotissement Les Garonnaises
- Annexe n° 4 : Assainissement - poste de refoulement Gravette, 715 avenue Jean Moulin
- Annexe n° 5 : Assainissement - poste de refoulement Garonne, boulevard Commandant L'Herminier
- Annexe n° 6 : Assainissement - poste de refoulement Bonnettes, chemin des Bonnettes
- Annexe n° 7 : Assainissement - poste de refoulement Monaco PRIM, chemin de San Peyre
- Annexe n° 8 : Assainissement - poste de refoulement Monaco SEC, plage du Monaco
- Annexe n° 9 : Assainissement - poste de refoulement Oursinières, plage de l'avenue Paul Danio
- Annexe n° 10 : Assainissement - poste de refoulement Pin de Galle 1, plage du Pin de Galle
- Annexe n° 11 : Assainissement - poste de refoulement Pin de Galle 2, plage du Pin de Galle
- Annexe n° 11 : Assainissement - poste de refoulement Pin de Galle 2, plage du Pin de Galle
- Annexe n° 12 : plan général du réseau des eaux usées
- Annexe n° 13 : identification de bien transféré – Déchetterie, 565 chemin des Gravettes

(Les annexes sont consultables au Service des Assemblées ou à la Direction de l'Immobilier et du Foncier, au siège de la Métropole)